

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### GRIPPE AVIAIRE Un risque pour l'entreprise

Face à un événement imprévu, c'est la capacité à réagir vite et efficacement qui permet à l'entreprise de reprendre rapidement son activité normale.

***La grippe aviaire est à considérer comme un risque pour l'entreprise. Ce risque d'une pandémie grippale est notable pour les années à venir, sans qu'il soit possible de préciser quand cette pandémie pourrait survenir.***

La seule attitude raisonnable face à la menace représentée par la grippe aviaire est de se préparer concrètement à des situations possibles de crise.

Il s'agit notamment pour les entreprises d'**élaborer des plans de continuité d'activité** (PCA), permettant, selon les différents scénarios de crise, le maintien des fonctions essentielles.

La Préfecture et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort organisent un petit-déjeuner d'information sur le thème

**La gestion de crise en entreprise :  
l'exemple de la pandémie grippale**  
Jeudi 25 octobre 2007 - 08h00  
à la CCI90 – 1 rue du Docteur Fréry – 90000 Belfort

#### Objectifs :

- sensibiliser les entreprises à la pandémie grippale
- présenter les outils à disposition des entreprises dans ce domaine

#### Programme

7h30 – Accueil des participants

8h00 – Mot d'accueil

*Jean-Pierre BENOIT, Président de la CCI du Territoire de Belfort*

*Philippe de LAGUNE, Préfet du Territoire de Belfort*

8h15 – Qu'est-ce qu'une crise en entreprise ?

Quels moyens de gestion ?

*Thierry PLEIGNET, société ACTESUR*

L'exemple par la pandémie grippale :

8h30 – L'action de l'état dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire

*Marcel MASMEJEAN, Trésorier payeur général*

8h50 – Témoignages d'entreprises ayant mis en place un plan de continuité

9h35 – Les outils à disposition des entreprises

*Marcel MASMEJEAN, Trésorier payeur général*

*Alexia LAVALLEE, CCI du Territoire de Belfort*

#### CONTACT PRESSE

##### Service Communication

Aline Laloux

Tél. 03 84 54 54 13

alaloux@belfort.cci.fr